

RAPPORT D'ÉTUDE

2022

Taux de survie des coopératives

Faits saillants | 15 mars 2022



Faits saillants de l'étude sur le taux de survie¹

Des chiffres qui en disent long :

98,8% des coopératives québécoises vivent plus d'un an après leur création, soit :
24 % d'écart positif avec l'étude de 2008

Par rapport à :

75,4 % pour les entreprises québécoises
50 % pour les entreprises canadiennes

79,9 % des coopératives québécoises vivent plus de trois ans après leur création, soit :
5 % d'écart positif avec l'étude de 2008

Par rapport à :

48,2 % pour les entreprises québécoises
50 % pour les entreprises canadiennes

63,9 % des coopératives québécoises vivent plus de cinq ans après leur création, soit :
2 % d'écart positif avec selon l'étude de 2008

Par rapport à :

35 % pour les entreprises québécoises
36 % pour les entreprises canadiennes

44,4 % des coopératives québécoises vivent plus de dix ans après leur création, soit :
25 % d'écart positif avec l'étude de 2008

Par rapport à :

19,5 % pour les entreprises québécoises
20 % pour les entreprises canadiennes

Le taux de passage (d'une année à l'autre), une donnée intéressante et révélatrice de la force coopérative

Le taux de passage des coopératives est nettement plus élevé que celui des entreprises québécoises pour les 10 premières années d'opération. De plus, la

¹ CQCM (2022), Taux de survie des coopératives au Québec, Édition 2022, avec la participation financière de la Direction de l'entrepreneuriat collectif du MEI, Gouvernement du Québec.

tendance du taux de passage des coopératives diffère de celles des entreprises québécoises puisque les coopératives ont un taux de passage décroissant lors des trois premières années, puis s'améliore par la suite. Alors que les entreprises québécoises ont un taux de passage croissant d'année en année, mais moins élevé. Ainsi, la mission coopérative amène un modèle opérationnel et de gouvernance différent de celui des autres entreprises et cela contribue à une plus grande survie dans le temps. Elles risquent moins de faire l'objet de fermetures dans les cas de rentabilité plus faible, si elles peuvent satisfaire les besoins de leurs membres.

Les détails des chiffres du taux de survie par découpage

- Types de coopératives : Les coopératives de consommateurs, de producteurs, de solidarité et de travailleurs actionnaires affichent des taux de survie qui représentent le double ou près du double de ceux des entreprises québécoises après 5 ans. Les coopératives de producteurs et de solidarité sont les seules à voir leur taux de survie diminuer quelque peu sur cet intervalle.
- Secteurs économiques : Les plus petits échantillons comme les coopératives de transport, d'hébergement et de restauration, scolaires et manufacturières ont des taux de survie moins élevés. Le taux de survie de tous les secteurs, à part celui des transports, est plus élevé pour les coopératives que pour les entreprises québécoises après 10 ans. Dans 9 secteurs sur 14, le taux de survie des coopératives atteint le double de celui des entreprises québécoises.
- Régions : Le taux de survie le plus élevé se situe dans les régions centrales, comme le Centre-du-Québec, la Montérégie, l'Outaouais, Lanaudière et la Capitale-Nationale. Ces régions profitent notamment d'opportunités de marché plus importantes que les régions ressources en raison de la taille des populations à desservir, ce qui favorise une meilleure pérennité des projets. Dans certaines régions comme l'Abitibi-Témiscamingue, l'aide au démarrage et le nombre de coopératives démarrées ont pu influencer l'écart du taux de survie. Certaines régions ont un taux de survie un peu en dessous de la moyenne (40 %) après 10 ans, dont Montréal.

- Taille de l'organisation : Comparativement à l'étude 2008 (Clément, M., et al., 2008), nous remarquons que les tendances observées diffèrent quant à l'écart entre le taux de survie des petites et des grandes coopératives démarrées. Dans l'étude actuelle, un écart plus grand se forme entre les petites et les grandes coopératives. Cette récente tendance du côté coopératif s'apparente à ce que l'on retrouve dans les entreprises québécoises en général. En effet, habituellement, les entreprises coopératives ou privées sont plus solides à divers niveaux si elles peuvent offrir du travail à 5 personnes ou plus dès leur démarrage. On constate que les coopératives doivent s'adapter à l'environnement concurrentiel de leur secteur pour survivre et prospérer.

Les coopératives ont des modèles d'affaires différents des autres types d'entreprise, ce qui aide à leur survie et amène une valeur ajoutée coopérative

- La complémentarité des talents et des expertises
- Forte présence dans des secteurs traditionnels de base.
- Présence d'une aide technique au démarrage et à la croissance.
- Travail en réseau.
- Collaboration avec les forces vives du milieu.
- Mission de la coopérative différente des entreprises privées.
- Coopératives d'habitation très pérennes.

Des défis doivent encore être relevés pour les coopératives

- Défi humain : Le défi d'attirer et de maintenir la main-d'œuvre qualifiée ou non demeure un enjeu criant.
- Défi du soutien organisationnel et technique : L'importance de l'aide technique de soutien comble certaines lacunes d'expertise du modèle coopératif au moment du départ.